

Aignan – Commémoration de l’armistice du 8 mai 1945

Défilé et prise d’armes traditionnels



Aignan – Commémoration de l’armistice du 8 mai 1945

Ce 8 mai, le grand beau temps a donné des allures de fête à la commémoration de la fin de la guerre 1939-1945, événement que tout le monde prend au sérieux. À Aignan, le programme de la cérémonie est inchangé depuis longtemps : à midi, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers, le conseil municipal et quelques habitants se forment en cortège devant l’église. Puis ils défilent, musique des Dandy’s en tête, dans la rue Saint-Saturnin jusqu’au monument aux morts de la place Colonel-Parisot pour la prise d’armes. Les drapeaux se placent de part et d’autre du monument, les anciens combattants, les autorités font face au monument, le conseil municipal et les sapeurs pompiers se placent en arrière sur les côtés. La musique se place à droite du monument.

Prise d’armes

Alors Marcel Pavan, président des anciens combattants, prend le commandement

Après les dépôts de fleurs des enfants et le dépôt de gerbes par les anciens combattants et Philippe Baratault, maire d’Aignan, ce dernier lit la lettre du ministre. Celle-ci, sans rien oublier, tous les malheurs apportés par la 2e guerre mondiale. Et lance un message d’espoir pour l’Europe, seule à même d’éviter un nouveau conflit sur son territoire.

La musique joue la sonnerie Aux morts et la Marseillaise et tout le monde se retrouve à la salle polyvalente pour le pot offert par la municipalité.



Au milieu de la musique dans le défilé



Les anciens combattants



Les sapeurs-pompiers



Les sapeurs-pompiers



Le maire et des conseillers municipaux



Marcel Pavan, Philippe Baratault et les anciens combattants face au monument



La musique est en place



Les enfants déposent leurs bouquets



Marcel Pavan et un de ses camarades déposent une gerbe



Philippe Baratault dépose une gerbe



Lecture de la lettre du ministre



Les drapeaux saluent pendant la sonnerie Aux morts